

Pour travailler l'expression orale

PROGRAMMES 2008

Échanger, débattre

Participer aux échanges de manière constructive : rester dans le sujet, situer son propos par rapport aux autres, apporter des arguments, mobiliser des connaissances, respecter les règles habituelles de la communication.

Réciter

Dire sans erreur et de manière expressive des textes en prose ou des poèmes (une dizaine).

- L'élève doit être capable :
 - d'écouter l'enseignant ;
 - de poser des questions ;
 - d'exprimer son point de vue, son ressenti ;
 - de prendre la parole devant ses pairs pour reformuler, restituer, raconter, décrire, expliciter un raisonnement et exposer des arguments.
- Dans des situations d'échanges variées, l'élève apprend à tenir compte du point de vue des autres, à utiliser un vocabulaire précis appartenant à la langue courante, à adapter ses propos selon les interlocuteurs et les objectifs des propos tenus.

• Observons et échangeons

- Cette séance 1 doit permettre de découvrir le sujet qui est traité à partir des images. Les élèves sont invités à répondre aux questions données. Celles-ci ont été construites de telle sorte qu'ils puissent ensuite s'en inspirer pour le projet d'oral.
- On peut laisser quelques minutes aux élèves pour se familiariser avec les supports proposés, en l'occurrence des photos, en leur demandant de porter une attention particulière à certains éléments (personnes, lieux...). On peut ensuite procéder à un court moment d'échanges introduit par des questions de l'enseignant du type : « Qu'est-ce qui est représenté sur ces photos ? », « Quels éléments composent chaque photo ? », etc.
- Laisser les élèves s'exprimer en veillant à ce qu'ils fassent des phrases complètes et correctes syntaxiquement. On les amènera à justifier systématiquement leurs réponses. Introduire si nécessaire les mots, inconnus des élèves, attendus dans ces réponses. Permettre au plus grand nombre de s'exprimer et, éventuellement, leur demander s'ils sont d'accord ou s'ils pensent la même chose pour solliciter un maximum d'élèves et les impliquer dans la séance.
- Faire relire les questions par les élèves et les leur faire reformuler pour s'assurer de la bonne compréhension.

Ma boîte de mots

Ce vocabulaire provient directement de l'observation des photos : certains mots sont connus, mais sans doute pas tous. Les élèves pourront donc se les approprier et les réinvestir dans les autres rubriques de la page.

Les mots sont classés par natures, ce qui donne des repères grammaticaux aux élèves.

• Je parle

- L'objectif de cette séance 2 est de permettre aux élèves de construire une prise de parole sur un sujet qui est défini. Les points qui s'inscrivent ensuite doivent les aider à répondre le plus justement possible. Certaines indications permettent aux élèves qui ont de l'aisance à l'oral d'approfondir leurs compétences.
- Cette rubrique permet de passer de l'observation/description à l'usage plus personnel du langage puisqu'on invite l'élève à se projeter dans des situations qu'il aura à choisir, décrire, raconter, expliquer, voire argumenter. L'oral est ainsi travaillé dans tous ses états.
- Inciter les élèves à utiliser le vocabulaire vu dans « Ma boîte de mots ».
- On peut travailler cette rubrique en classe entière ou par binômes (auquel cas on travaillera conjointement cette rubrique et la suivante).

• J'écoute mes camarades

- Cette rubrique vise à apprendre aux élèves à écouter l'autre afin d'améliorer non seulement leur propre discours, mais aussi celui d'autrui. Ce processus favorise, en effet, la co-évaluation et l'auto-évaluation de l'oral.
- L'analyse collective de la production permet de repérer un maximum d'erreurs pour mieux les comprendre puis les corriger.
- On pourra décider de laisser l'élève interrogé aller jusqu'au bout de sa réponse, tout en notant les erreurs entendues afin de les lui signaler à la fin de son exposé. En CM2, il est possible de différer la correction des erreurs, les élèves sont capables de le comprendre.

Pour travailler la lecture

PROGRAMMES 2008

Lecture

- Lire sans aide une leçon dans un manuel après un travail en classe sur le sujet.
- Lire à haute voix avec fluidité et de manière expressive un texte de plus de dix lignes, après préparation.
- S'appuyer sur les mots de liaison et les expressions qui marquent les relations logiques pour comprendre avec précision l'enchaînement d'une action ou d'un raisonnement.
- Repérer les effets de choix formels (emploi de certains mots, utilisation d'un niveau de langue bien caractérisé, etc.).

Principes généraux

- Effectuer, seul, des recherches dans des ouvrages documentaires (livres, produits multimédias).
- Se repérer dans une bibliothèque, une médiathèque.

Littérature

- Lire au moins cinq ouvrages dans l'année scolaire et en rendre compte ; choisir un extrait caractéristique et le lire à haute voix.
 - Expliciter des choix de lecture, des préférences.
 - Raconter de mémoire une œuvre lue ; citer de mémoire un court extrait caractéristique.
 - Rapprocher des œuvres littéraires, à l'oral et à l'écrit.
- Même en CM2, la lecture continue à faire l'objet d'un apprentissage systématique, d'autant que dès l'arrivée au collège, des textes ambitieux et littéraires seront lus en entier et des textes résistants seront convoqués dans les diverses disciplines.
- Automatisation de la reconnaissance des mots, lecture aisée de mots rares, inconnus, savants parfois.
 - Augmentation de la rapidité et de l'efficacité de la lecture silencieuse.
 - Compréhension de phrases variées (verbales, non verbales, complexes).
 - Compréhension des écrits scolaires.
 - Compréhension des textes informatifs et documentaires.
 - Compréhension de textes littéraires de plus en plus longs, complexes et recourant à l'implicite.
- L'élève apprend à comprendre le sens d'un texte en reformulant l'essentiel et en répondant aux questions posées sur ce texte.
- Cette compréhension s'appuie sur le repérage des principaux éléments du texte mais aussi sur son analyse précise. Celle-ci consiste principalement en l'observation des traits distinctifs qui donnent au texte sa cohérence : titre, organisation en phrases et en paragraphes, rôle de la ponctuation et des mots de liaison, usage des pronoms, temps verbaux, champs lexicaux.

Les pages de lecture

- Trois objectifs sont ciblés pour la lecture : la compréhension, la lecture à haute voix et la lecture silencieuse.
- Le travail proposé dans les doubles pages de lecture porte essentiellement sur la lecture littéraire. Dans un premier temps, ce travail sera fait de préférence en collectif ou en groupe pour être accompagné par l'enseignant. Le questionnement, l'argumentation et la prise d'indices seront alors privilégiés. Pour cibler ces objectifs, la lecture peut être magistrale.
- Ces doubles pages sont toutes construites de la même manière :
 - une ouverture sur la culture générale nécessaire à la bonne compréhension d'un texte, son contexte, son humour... (« **L'univers du texte** ») ;
 - une prise d'indices favorisant l'émergence d'horizons d'attente (« **Avant de lire** ») ;

- des questions de compréhension, portant sur l'explicite comme l'implicite, pour faire émerger un début d'interprétation (« **Je comprends** ») ;
 - une observation guidée du texte mettant en lumière la composition des genres littéraires, les structures, les schémas narratifs, les figures de style... (« **Je repère...** ») ;
 - des questions permettant de donner du sens en fonction du contexte avant d'ouvrir le dictionnaire, une compréhension plus fine du texte, une ouverture sur des champs lexicaux... (« **J'enrichis mon vocabulaire** »).
- Au CM2, on s'assure à la fois qu'il n'y a plus d'obstacle à la compréhension, mais aussi que chaque articulation est comprise, et on aborde le plaisir fin des textes. Cette démarche systématique de questionnement des textes va devenir une routine, puis un réflexe quand les élèves aborderont l'analyse des textes en sixième. Dans cette même ambition, la période 5 propose des textes suivis sur huit pages, ce qui rend possible une exploitation originale et fouillée d'un texte et qui permet d'acquérir une véritable compétence de lecteur.

- Ces doubles pages portent également sur :
 - le langage oral pour réinvestir le vocabulaire rencontré et étudié. Deux sujets sont proposés pour favoriser la différenciation. Les élèves pourront choisir le sujet qui leur convient le mieux ou être guidés par l'enseignant dans ce choix. En général, la production de chaque élève permet d'élaborer collectivement un court projet d'écriture (« **Je débats avec les autres** ») ;
 - les compétences nécessaires à développer pour une lecture orale fluide : respiration, articulation, liaisons, intonation, en lien avec les pages « Atelier de lecture » (« **Je lis à haute voix** »).
- Les doubles pages « **Atelier de lecture** », que l'on trouve à la fin de chaque période, permettent un entraînement à la lecture et à la compréhension moins institutionnel et plus ludique. On y aborde aussi la lecture d'image. Les activités proposées peuvent être réalisées individuellement ou collectivement.

Pour travailler le vocabulaire lexical

PROGRAMMES 2008

Acquisition du vocabulaire

- Commencer à utiliser des termes renvoyant à des notions abstraites (émotions, sentiments, devoirs, droits).
 - Comprendre des sigles.
- L'acquisition du vocabulaire accroît la capacité de l'élève à se repérer dans le monde qui l'entoure, à mettre des mots sur ses expériences, ses opinions et ses sentiments, à comprendre ce qu'il écoute et ce qu'il lit et à s'exprimer de façon précise et correcte à l'oral comme à l'écrit.
- L'extension et la structuration du vocabulaire des élèves font l'objet de séances et d'activités spécifiques, notamment à partir de supports textuels choisis à bon escient. La

découverte, la mémorisation et l'utilisation de mots nouveaux s'accompagnent de l'étude des relations de sens entre les mots.

Les pages de vocabulaire lexical

- Le vocabulaire est enrichi tout au long du manuel, notamment grâce à la rubrique « Ma boîte de mots ».
- Les pages de vocabulaire lexical sont organisées en deux temps essentiellement : l'observation qui amène à la découverte du vocabulaire ciblé dans la page (et en cohérence avec la thématique de l'unité), puis la manipulation à travers des activités variées et différenciées.

Pour travailler la rédaction

PROGRAMMES 2008

Écriture

- Copier sans erreur un texte d'au moins quinze lignes en lui donnant une présentation adaptée.

Rédaction

- Dans les diverses activités scolaires, prendre des notes utiles au travail scolaire.
- Maîtriser la cohérence des temps dans un récit d'une dizaine de lignes.
- Rédiger différents types de textes d'au moins deux paragraphes en veillant à leur cohérence, en évitant les répétitions, et en respectant les contraintes syntaxiques et orthographiques ainsi que la ponctuation.
- Écrire un texte de type poétique en obéissant à une ou à plusieurs consignes précises.

- La rédaction de textes fait l'objet d'un apprentissage régulier et progressif. Elle est une priorité au cycle 3. Les élèves apprennent, en respectant des consignes de composition et de rédaction, à raconter des faits réels, à produire des écrits à visée scolaire, à décrire, à expliquer une démarche, à justifier une réponse, à inventer des histoires, à résumer des récits, à écrire un poème, à écrire du dialogue.
- Les élèves sont amenés à rédiger, corriger, améliorer leur production en utilisant le vocabulaire acquis, leurs connaissances grammaticales et orthographiques.
- Dans chaque période de *Mots en herbe* CM2, les unités contiennent toutes une page de rédaction et la 3^e unité comporte en outre une double page de projet d'écriture.
- Chaque page de rédaction peut être travaillée séparément, mais toutes les pages de rédaction peuvent amener au projet final. De cette manière, l'enseignant peut choisir sa propre manière de travailler l'écriture.

• Découvrons

- La page s'ouvre sur un support textuel en rapport avec le genre (poésie, théâtre, roman...) et le type d'écrit demandé (des répliques, une argumentation...).

- Un « Mémo » rappelle une ou deux informations qu'il faut connaître sur le type d'écrit convoqué.

- Les questions peuvent être traitées de manière collective. Elles portent sur le sens du texte, sa forme et les caractéristiques qui intéressent l'objectif d'écriture.

Elles constituent une étape indispensable à l'acquisition d'un fonctionnement d'écrit et sont donc un préalable incontournable à la production d'écrit.

• À moi d'écrire !

- Les deux activités d'écriture proposées sont de niveaux différents, signalés par une ou deux étoiles. Les consignes permettent aux élèves de produire des textes de plus en plus longs, de plus en plus complexes.

- Si le travail est mené de façon individuelle, l'enseignant doit permettre aux élèves d'améliorer leur premier jet.

Ma boîte de mots

Présente aussi en vocabulaire lexical, « Ma boîte de mots » fournit aux élèves des mots dont ils vont avoir besoin pour leur activité d'écriture. Il s'agit donc d'une réserve de mots mise à la disposition des élèves.

• Pour écrire...

Cet encadré offre une rapide synthèse de ce que les élèves doivent retenir quant aux spécificités du texte étudié et du texte à produire.

Projet d'écriture

- Cette double page se situe en fin de période. Elle peut être travaillée en lien avec les autres pages de rédaction.

- Le genre (écrit utile, poésie, théâtre, récit...) sur lequel repose cette double page est forcément représenté dans l'ensemble de la période, dans les pages de lecture. De cette manière, l'enseignant qui le souhaite peut travailler en écho lecture et écriture et faire référence explicitement à ce qui a été vu dans les textes littéraires pour consolider les bases de l'écriture.

• Cherchons

Ce questionnaire récapitule ce qui a été vu dans les pages de rédaction et permet ainsi à l'élève de mobiliser toutes ses connaissances sur l'écrit convoqué.

• À moi d'écrire !

- Il n'y a qu'un seul sujet proposé, mais le projet est d'une plus grande envergure que dans les pages simples. Cette fois, les élèves vont devoir utiliser tout ce qu'ils savent sur l'écrit demandé pour en produire un à leur tour.

Principes généraux

- Le projet se déroule en plusieurs étapes guidées, étayées : consignes d'écriture, conseils, aide, vocabulaire généralement classé selon les natures grammaticales (« Ma boîte de mots »), incitation à la relecture pour apprendre à se corriger.
- Un encadré « Mémo » récapitule tout ce qu'il faut savoir sur le type de texte à produire, notamment grâce à ce qui a été brassé lors des pages d'écriture.

• Pour écrire...

Une suite de conseils rédigés à la première personne du singulier rappelle aux élèves quelques incontournables pour mener à bien leur projet d'écriture.

Galerie d'artistes

- Les pages « Galerie d'artistes » viennent clore chaque période. Elles s'inscrivent dans la thématique de la période et ont pour vocation de permettre à l'enseignant de travailler l'histoire des arts dans le prolongement de la littérature, donnant ainsi un fil conducteur à la culture humaniste.
- Dans le préambule des Programmes 2008, il est indiqué que « *L'intégration à la vie collective suppose aussi que l'école fasse une place plus importante aux arts, qui donnent des références communes et stimulent la sensibilité et l'imagination* ».
- Aussi, pour contribuer à développer la sensibilité artistique des élèves, leur donner quelques références culturelles au travers d'œuvres aux techniques traditionnelles ou plus contemporaines, le manuel propose une double page avec des reproductions d'œuvres que les élèves observeront pour les comparer ou les mettre en opposition, pour exprimer les sensations et/ou les émotions que les œuvres provoquent en eux. Ces propositions s'inscrivent dans la lignée du travail mené spécifiquement sur l'oral dans les pages d'ouverture de chaque unité (rubriques « Observons et échangeons » et « Je parle »).

• Observons et échangeons

- Les questions amènent les élèves à cerner, tout en n'étant pas spécialistes, les caractéristiques des trois œuvres représentées dont on remarque vite la variété de genre (peinture, sculpture, architecture, photographie...) et d'époque.
- Pour cela, l'élève va s'appuyer sur le thème commun aux œuvres mais aussi sur la comparaison de leurs ressemblances et de leurs différences.

• Les mots de l'Art

- Pour permettre aux élèves de disposer des mots pour dire et exprimer émotions et sensations, nous proposons d'enrichir

ce travail de l'oral en mettant à la disposition des élèves « **Les mots de l'Art** ». Cette rubrique vise à mettre des mots techniques sur les observations qui ont été faites au préalable. On y trouve la caractérisation de chaque œuvre, mais aussi des informations précises sur la technique utilisée.

- Ces propositions visent à permettre aux élèves d'acquérir quelques notions liées aux mouvements artistiques, à quelques artistes ou à des techniques spécifiques, et s'inscrivent dans la préoccupation de donner aux élèves l'occasion d'enrichir leur lexique.

• Au même moment

- « *La sensibilité artistique et les capacités d'expression des élèves sont développées par les pratiques artistiques mais également par la rencontre et l'étude d'œuvres diversifiées relevant des différentes composantes esthétiques, temporelles et géographiques de l'histoire des arts.* » Nous avons tenté, dans cette rubrique, de replacer les œuvres proposées dans leur contexte historique et géographique. Cette rubrique est également l'occasion de permettre aux élèves d'effectuer des recherches bibliographiques ou informatiques sur les artistes, leurs œuvres, et de tisser des liens avec les autres disciplines comme l'histoire, la littérature...
- Afin de permettre aux élèves d'inscrire ces œuvres dans une chronologie (et l'on sait à quel point l'ancrage historique leur pose problème) et d'acquérir des repères, la consigne leur propose d'associer des étiquettes de personnes qui ont marqué l'Histoire (hommes politiques, artistes...), de dates, de lieux, d'œuvres...

L'étude de la langue

- Dans *Mots en herbe* CM2, l'étude de la langue n'est pas imbriquée dans les périodes et les unités. Elle est traitée à part, dans la deuxième partie du manuel. Cependant, nous avons voulu que l'enseignant qui le souhaite puisse construire des séquences d'enseignement où tout serait imbriqué. Pour cette raison, les pages d'étude de la langue proposent des textes supports en lien avec les thématiques proposées dans les différentes unités.
- Le manuel offre ainsi deux possibilités d'utilisation, suivant les pratiques pédagogiques de chacun.

Grammaire/conjugaison/orthographe

- Dans le prolongement des niveaux CE2 et CM1, *Mots en herbe* CM2 aborde la phrase et ses constituants, et en particulier la phrase complexe, ainsi que les expansions du nom.
- L'élève acquiert progressivement la terminologie grammaticale qui se rapporte aux notions étudiées et il mobilise ses connaissances dans les activités d'écriture.

• La phrase

- La connaissance des types de phrases
- La connaissance des formes de phrases
- La distinction entre phrase simple et phrase complexe
- L'identification de certaines propositions subordonnées
- L'identification des différents compléments

• Les classes de mots

- La nature des mots : déterminants, pronoms, adverbes, adjectifs
- Les mots variables et les mots invariables
- Le groupe nominal et les expansions du nom

• Les fonctions des mots

- La relation sujet/verbe (en insistant sur les pronoms)
- La fonction complément
- La fonction circonstancielle
- L'approche de la subordonnée
- La composition du groupe nominal et des expansions

• Le verbe

- L'identification de l'infinitif des verbes
- Le repérage chronologique : passé, présent, futur
- Les conjugaisons des verbes des trois groupes, ainsi qu'être et avoir
- Les temps simples et les temps composés
- L'indicatif : présent, futur simple, passé composé, imparfait, passé simple, plus-que-parfait
- Le conditionnel présent
- L'impératif présent
- Les participes passé et présent
- Les voix active et passive

• Les accords

- L'accord dans le groupe nominal
- L'accord sujet/verbe
- L'accord du participe passé
- L'accord de l'adjectif

• L'orthographe grammaticale

- Les homophones grammaticaux
- Le pluriel et le féminin

• L'orthographe lexicale

- Les lettres finales muettes
- Les noms composés
- Les mots féminins en -é

Vocabulaire

Maîtrise du sens des mots

- Distinguer les différents sens d'un verbe selon sa construction (ex. : *jouer, jouer quelque chose, jouer à, jouer de, jouer sur*).
- Identifier l'utilisation d'un mot ou d'une expression au sens figuré.
- Classer des mots de sens voisin en repérant les variations d'intensité (ex. : *bon, délicieux, succulent*).
- Définir un mot connu en utilisant un terme générique adéquat et en y ajoutant les précisions spécifiques à l'objet défini.

Les familles de mots

- Regrouper des mots selon leur radical.
- Regrouper des mots selon le sens de leur préfixe et connaître ce sens, en particulier celui des principaux préfixes exprimant des idées de lieu ou de mouvement.
- Regrouper des mots selon le sens de leur suffixe et connaître ce sens.
- Pour un mot donné, fournir un ou plusieurs mots de la même famille en vérifiant qu'il(s) existe(nt).

Utilisation du dictionnaire

- Utiliser avec aisance un dictionnaire.

• L'étude du vocabulaire repose, d'une part, sur les relations de sens (synonymie, antonymie, polysémie, termes génériques, champs lexicaux, niveaux de langue) et, d'autre part, sur des relations qui concernent à la fois la forme et le sens (famille de mots). Elle s'appuie également sur l'identification grammaticale des classes de mots. L'usage du dictionnaire est régulier.

• Afin d'offrir un maximum de manipulation, les pages de vocabulaire sont les seules, en étude de la langue, à ne pas toujours s'appuyer sur un texte. Ainsi, les élèves sont amenés à cerner la notion par manipulation.

Organisation des pages d'étude de la langue

• Cherchons

- Ces questions visent à faire identifier les notions étudiées dans le texte (grammaire, conjugaison, orthographe) ou à comprendre l'activité donnée (vocabulaire).
- On procède par repérage, discrimination puis manipulation (substitution, permutation, transformation). Les occurrences du texte amènent très vite à une réflexion plus large sur la notion envisagée.

• Je retiens

- L'institutionnalisation permet de formuler la règle de la leçon. Elle peut être élaborée avec les élèves avant d'être formalisée.
- La leçon est systématiquement étayée par des exemples pris hors du texte. Ainsi, l'enseignant peut décider de traiter chaque leçon sans le support textuel proposé.

• Je m'entraîne

- Les exercices d'application sont classés suivant la compétence qu'ils développent. Ainsi, l'enseignant et l'élève savent ce qu'ils travaillent et pourquoi. Les compétences suivent en général le déroulement de la règle vue au préalable.
- Les exercices comportent des niveaux différents, indiqués par une ou deux étoiles. Cela permet de pratiquer la différenciation ou de procéder à un entraînement gradué.

Principes généraux

- La différenciation est aussi facilitée par des aides/stratégies en bleu : ces aides peuvent clarifier la consigne, guider l'élève dans sa compréhension et sa mise en œuvre, proposer un étayage rapide, mais utile.
- Certains de ces exercices peuvent être traités en collectif, alors que d'autres se prêtent réellement à un traitement individuel (cela est précisé dans les corrigés du Livre du maître).

À noter : des exercices supplémentaires sont disponibles sur le CD-Rom qui accompagne le présent Livre du maître.

• J'écris

Une courte activité d'écriture de réinvestissement est proposée en fin de leçon, la plupart du temps d'après un support iconographique (illustration, photo).

Les dictées préparées

- Une dictée préparée est à proposer à la fin de chaque leçon d'orthographe. L'ensemble des dictées est réuni en pages 268 et 269 du manuel.
- Chaque dictée permet de retravailler les difficultés vues dans la leçon, mais elles sont aussi l'occasion de revoir d'autres notions (conjugaison, accords, ponctuation...). Les conseils donnés dans le Livre du maître permettent de bien préparer chaque dictée.